

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

AMENDEMENT

N° 1920

présenté par
M. Corbière

ARTICLE 36

Supprimer l'alinéa 12.

EXPOSÉ SOMMAIRE

"Comme la majorité des Français-es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, y compris celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur.

Cet amendement propose de supprimer ce 12e alinéa, qui prévoit un plafonnement de l'âge d'équilibre pour les fonctionnaires concernés par cet article, alors que c'est pour tous les Français qu'il faudrait abaisser cet "âge d'équilibre" !

Il est en effet inacceptable de voir le gouvernement admettre comme si de rien n'était que l'âge de départ à la retraite qu'il impose à toutes et tous est trop haut et ne peut être appliqué à tout le monde, tout en l'imposant de force au reste de la population.

Alors même que le bancal mais principal argument du gouvernement consiste à défendre la soi-disant universalité de son nouveau système, il y crée lui-même des exceptions tant elle est intenable.

Mais on ne peut pas remplacer un système aussi dense et riche que celui de nos retraites par une loi écrite à la va-vite qui efface toute notre histoire et essaie de s'arranger en casant ici ou là quelques exceptions pour mieux faire passer la pilule.

De même que cet « âge d'équilibre » ne doit pas être appliqué aux fonctionnaires concernés par cet article 36, il ne doit pas l'être non plus à l'ensemble des fonctionnaires qui bénéficiaient jusque-là de retraites anticipées dues à leurs conditions de travail, ni d'ailleurs à aucune ni aucun Français-e puisqu'il est de toute façon bien trop élevé pour un pays aussi riche qui devrait permettre à minima à ses travailleurs et travailleuses de partir au bout de maximum 40 annuités ou à l'âge de 60 ans.

C'est pourquoi nous demandons la suppression de cet alinéa et de l'ensemble de ce projet de loi dont l'article 36 devra avoir terminé de vous prouver l'absurdité et la dangerosité politique.

"